

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
en date du 18 décembre 2025
Salle de la Mairie de VERGIGNY à 20^H

Sous la présidence de **M. BLANCHET Frédéric**, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. BLANCHET Frédéric, CHEVALLIER Philippe, DELAGNEAU Alain, GAILLOT Marc, GRAILLOT Michel, GUÉNARD Ariane, GUILLOT Maxence, HERBIN Véronique, MOUTURAT Denis, POUSSARD Christophe, TRÉVISIOL Maryvonne.

Absents : Mme BÉZIER Lydie (pouvoir à Mme TRÉVISIOL), M. DIDIER Laurent (pouvoir à M. GAILLOT), M. GOULEY Gilles (pouvoir à M. GRAILLOT), CARMIGNAC Pascal, DA SILVA BARBOSA Virginie, MACIEL Sandrine, BERNARD Julien et WOYNAROSKI Damien.

Secrétaire de séance : Mme GUÉNARD Ariane

Le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2025, soumis à l'approbation des membres présents, est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1) Subvention 2025 à une association
- 2) Travaux complémentaires à la halte culturelle (*mur de séparation*)
- 3) Convention avec la LPO (*Ligue de Protection des Oiseaux*)
- 4) Réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux - Projet de labellisation ENS (*Espace Naturel Sensible*)
- 5) Informations diverses

Décisions du Maire :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations accordées par délibérations du conseil Municipal du 2 juin 2020 et du 20 juillet 2021, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NUMÉRO	DATE	OBJET
DM020-2025	08/10/2025	Renonciation à exercer le Droit de Prémption Urbain - Parcelle AL 368
DM021-2025	16/15/2025	Renonciation à exercer le Droit de Prémption Urbain - Parcelles AL 213 - 214
DM022-2025	16/12/2025	Renonciation à exercer le Droit de Prémption Urbain - Parcelle H 906

1) SUBVENTION 2025 À UNE ASSOCIATION (*Délibération n°D057-2025*)

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'Association des Parents d'Élèves de VERGIGNY pour l'année 2025.

À l'unanimité, le Conseil Municipal **ALLOUE** une subvention de fonctionnement d'un montant de 200 € à l'APE de VERGIGNY. Les crédits nécessaires sont prévus à l'article 65748 du budget "Commune" 2025.

2) TRAVAUX COMPLÉMENTAIRE À LA HALTE CULTURELLE (*mur de séparation*) (*Délibération n°D058-2025*)

Lors du Conseil Municipal en date du 10 avril 2025, il avait été acté les travaux de construction d'un nouveau mur de clôture entre la parcelle communale rue de Ravignon (future halte culturelle) et la parcelle voisine.

Suite au bornage effectué par un géomètre, le nouveau mur doit être prolongé de 5 ml.

À l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le devis complémentaire de l'entreprise CHARPENTIER d'un montant de 2 887,75 € HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ce devis.

3) RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA LPO (réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux)

(Délibération n°D059-2025)

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'une convention de gestion biologique de la réserve ornithologique de BAS-REBOURSEAUX, puis un avenant, avaient été signés en 2007 et en 2020 entre la commune, la LPO BFC (Ligue pour la Protection des Oiseaux - Bourgogne Franche Comté) et le CENB (Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne).

Cette convention est arrivée à échéance le 23 novembre dernier. Il convient donc de la renouveler dans les mêmes termes.

L'objet de cette convention est de permettre la mise en œuvre de moyens techniques appropriés afin d'assurer le maintien de la biodiversité du site et d'accueillir le public dans un souci d'éducation à l'environnement.

Pour cela, la commune autorise la LPO BFC et le CENB à effectuer sur les parcelles communales cadastrées ZS 102, ZS 110 et ZS 112 toutes interventions d'entretien, d'aménagements, de travaux et de limitations d'accès.

Par ailleurs, la commune s'engage à entretenir le chemin d'accès au site.

Il est précisé que les interventions décidées et réalisées par la LPO BFC et le CENB n'engageront aucun frais à la commune.

La convention est établie pour une durée de 10 ans à partir de la date de signatures par les 3 parties, puis sera reconduite par tacite reconduction par périodes de 10 ans, sauf dénonciation par l'une des parties.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** le Maire ou son représentant, à signer le renouvellement de la convention "gestion biologique de la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux" entre la commune, la LPO BFC et le CENB.

4) PROJET DE LABELLISATION ENS (Espace Naturel Sensible) - Réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux

(Délibération n°D060-2025)

Vu les articles L.113-8 à L.113-14, L.215-1 à L.215-24 et L.331-3 du Code de l'Urbanisme relatifs à la politique de protection des espaces naturels sensibles ;

Vu la délibération du Conseil Départemental de l'Yonne en date du 17 mars 2017 relative à l'adoption du Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles ;

La politique de préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) menée par les Départements relève du Code de l'Urbanisme, et est issue de la loi du 18 juillet 1985. Dans ce cadre, le Département de l'Yonne a validé les grands axes stratégiques et les actions de son schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles en 2017.

Afin de contribuer à préserver les milieux et paysages remarquables tout en leur donnant un rôle pédagogique vis-à-vis du grand public, le Département de l'Yonne développe des partenariats avec les collectivités et les acteurs locaux impliqués dans la préservation d'espaces naturels, par la mise en place d'une démarche de labellisation de sites ENS. Cette démarche permet de développer une action complémentaire entre les acteurs agissant en faveur de la préservation de la biodiversité et de la sensibilisation, et l'accueil du public.

Monsieur le Maire explique que le projet du Conseil Départemental de l'Yonne prévoit de faire émerger des sites vitrines "Espace Naturel Sensible" sur son territoire, et plus particulièrement ceux situés sur les communes de BEUGNON, BUTTEAUX, GERMIGNY, JAULGES, SOUMAINTRAIN, SAINT FLORENTIN et VERGIGNY (réserve ornithologique de BAS-REBOURSEAUX), sous l'appellation "Milieux Humides du FLORENTINOIS" qui apparaît comme l'un de ces sites vitrines potentiels, au regard de sa richesse patrimoniale et de son accessibilité au public.

Ainsi, le Département a inscrit dans son Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles des sites à enjeu départemental, dont le site "Milieux Humides du FLORENTINOIS".

Le département s'engagera donc à apporter son soutien technique et financier pour le financement des aménagements de ce site, pour les actions de gestion ainsi que les aménagements pour la sécurisation de l'accès au site si nécessaire. Ces opérations seront mises en œuvre par le consortium constitué de l'ÉPAGE de l'Armançon (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux), du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne (CENB) et de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Bourgogne-Franche-Comté (LPO BFC).

La labellisation ENS du multi site permettra de mobiliser des soutiens technique et financier sous la forme de subventions du Conseil Départemental.

Cette labellisation pour l'entité de BAS-REBOURSEAUX, implique les parcelles communales identifiées ci-après, gérées par la LPO BFC et le CENB :

Commune	Nom de l'entité	Section	Numéro	Surface (en m ²)	Propriétaire	Délégation de gestion
Vergigny	Bas-Rebourseaux	ZS	102	229	Communal	Convention avec le CENB + LPO-BFC
Vergigny	Bas-Rebourseaux	ZS	110	1 700	Communal	Convention avec le CENB + LPO-BFC
Vergigny	Bas-Rebourseaux	ZS	111	70 000	LPO-BFC	
Vergigny	Bas-Rebourseaux	ZS	112	22 340	Communal	Convention avec le CENB + LPO-BFC
Saint-Florentin	Bas-Rebourseaux	ZM	133	164 464	LPO-BFC	

Après discussion, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, **ÉMETTENT** un avis favorable pour la labellisation de l'Espace Naturel Sensible "Milieux Humides du Florentinois" dont fera partie la réserve ornithologique de BAS-REBOURSEAUX.

5) INFORMATIONS DIVERSES

→ Mardi 30 septembre 2025 : repérage des tombes non entretenues au cimetière de Bouilly, et mise en place d'affichettes d'information.

→ Jeudi 2 octobre 2025 :

- Rendez-vous avec la personne qui a repris le salon de coiffure.
- Monsieur DELAGNEAU a procédé au broyage des accotements.
- Réunion communautaire de la CCSA.

→ Lundi 6 octobre 2025 : finitions des travaux de la toiture des vestiaires du stade.

→ Mardi 7 octobre 2025 :

- Monsieur DELAGNEAU a passé l'épaveuse sur les accotements et dans les fossés.
- Remblais en concassé des accotements de la rue du Chêne et du chemin de la Haie du Sud.
- Réunion des CCAS pour les préparatifs du repas du 15 novembre 2025.

→ Jeudi 9 octobre 2025 : rendez-vous avec une conseillère pénitentiaire pour une proposition d'un TIG (Travail d'Intérêt Général).

→ Lundi 13 octobre 2025 : M. DELAGNEAU s'est rendu à Monéteau pour charger 6 tonnes d'enrobé à froid pour l'entretien de la voirie.

→ Mercredi 15 octobre 2025 :

- Mise en place d'enrobé à froid rue du Chêne (autour des avaloirs et des tampons du réseau pluvial et du réseau d'assainissement public).
- Monsieur le Maire s'est rendu dans la zone artisanale de la Saunière avec les pompiers et la gendarmerie afin de constater un brûlage toxique. Une société de dépollution brûlait des tubes fluorescents sur l'ancien site Sicli !
- Reprise des travaux du mur de la Mare du Curé (pose des murets).

→ Jeudi 16 octobre 2025 :

- dégradations d'une partie du terrain de football par les sangliers.
- Monsieur le Maire a participé à la Commission Sécurité Incendie du SDIS pour la bâche incendie du tennis.

→ Vendredi 17 octobre 2025 : nouvelles dégradations de sanglier au terrain de football. L'association de chasse de Vergigny a installé une clôture électrique.

→ Mardi 21 octobre 2025 : intervention d'une société pour la destruction de plusieurs nids de frelons asiatiques.

→ Mercredi 22 octobre 2025 :

- Deux barrières ont été endommagées avenue du 19 Mars 1962. L'auteur ne s'est pas fait connaître !
- Sous-solage et traçage de l'implantation des piquets pour la future haie, le long du Grand Bief à Bouilly.
- Réunion du Conseil d'Exploitation "Eau et Assainissement" à la CCSA. Pour information, chaque abonné recevra un formulaire émanant de la SAUR pour la mensualisation et le prélèvement des factures.

→ Jeudi 23 octobre 2025 : plantation des piquets le long du Grand Bief à Bouilly.

- Lundi 27 octobre 2025 : contrôle de la station d'épuration de Vergigny par le SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration).
- Mardi 28 octobre 2025 :
- Deuil civil à Bouilly.
 - Ouverture de la boulangerie par de nouveaux propriétaires.
- Jeudi 30 octobre 2025 : début des travaux de réfection du mur de la future halte culturelle, rue de Ravignon.
- Vendredi 31 octobre 2025 : rendez-vous avec les propriétaires d'un terrain de 6 000 m² le long de la RN 77.
- Mardi 4 novembre 2025 : rendez-vous avec une conseillère pénitentiaire pour présenter un TIG. Ce dernier n'est pas venu à l'entretien !
- Mercredi 5 novembre 2025 : contrôle de la station d'épuration de Bouilly / Rebourseaux par le SATESE.
- Jeudi 6 novembre 2025 : réunion communautaire de la CCSA.
- Mardi 11 novembre 2025 : commémorations dans les trois villages.
- Samedi 15 novembre 2025 : le repas des aînés a rassemblé 136 convives sur le thème de la magie de Noël. Monsieur le Maire remercie les membres du CCAS pour la décoration de la salle, l'installation et le démontage.
- Lundi 17 novembre 2025 :
- Accueil d'un TIG pour une semaine.
 - Rendez-vous avec l'entreprise de maçonnerie chargée des travaux de reprise des murs du cimetière de Vergigny.
 - Dépôt de plainte contre X à la gendarmerie.
- Mercredi 19 novembre 2025 : suite à l'affichage des concessions arrivant à terme échu au cimetière de Bouilly, l'association des Anciens Combattants a pris contact pour les tombes des soldats morts pour la France. Monsieur le Maire s'est engagé pour que ces dernières soient nettoyées par la commune, sans imputer ces frais à l'association.
- Lundi 24 novembre 2025 : réunion du SDEY (Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne). Un point a été fait sur les travaux en cours et à venir.
- Mercredi 26 novembre 2025 : réunion avec des représentants de la CCSA et de la SAUR (entreprise délégataire pour l'assainissement et l'eau potable) et visite des installations (postes de relevage et stations d'épuration).
- Jeudi 27 novembre 2025 :
- Des chemins d'exploitation à Bouilly et Rebourseaux ont été dégradés par deux entreprises intervenant pour des travaux. Monsieur le Maire a contacté ces entreprises.
 - Début des travaux d'installation de la bâche à incendie au tennis.
 - Rendez-vous à la gendarmerie pour la plainte qui a été déposée contre X.
- Vendredi 28 novembre 2025 : MM. Blanchet et Graillet ont nettoyé un dépôt sauvage dans un chemin de Rebourseaux.
- Samedi 29 novembre 2025 : MM. Blanchet et Gaillot sont intervenus pour une panne sur un poste de relevage à Bouilly.
- Lundi 1^{er} décembre 2025 : afin de pallier au manque de personnel en arrêt maladie, Mme Guénard a assuré le service au restaurant scolaire, Mme Herbin et M. le Maire ont surveillé les enfants pendant la garderie du midi.
- Mardi 2 décembre 2025 : rendez-vous avec une conseillère pénitentiaire pour présenter un nouveau TIG. Ce dernier n'est pas venu à l'entretien ! Suite à cela, M. le Maire ne souhaite plus accueillir de TIG.
- Mercredi 3 décembre 2025 : dans le cadre des travaux de réfection du mur sur le terrain de la future halte culturelle, un bornage a été effectué par un géomètre.
- Jeudi 4 décembre 2025 :
- Spectacle de Noël pour les enfants de l'école
 - Vérification des aires de jeux par un organisme agréé.
 - Pour faire suite aux différentes dégradations de la voirie, l'entreprise EIFFAGE a fait livrer 120 tonnes de concassé pour la remise en état des chemins. Le concassé sera mis en place au printemps.

→ Vendredi 5 décembre 2025 :

- Vérification des buts et du city-stade par un organisme agréé.
- Réunion avec la Police Municipale.

→ Samedi 6 décembre 2025 : pose des sapins de Noël par les élus à Bouilly, Rebourseaux et Bas-Rebourseaux. M. Delagneau a posé ceux de Vergigny la semaine suivante.

→ Mardi 9 décembre 2025 :

- Réalisation des travaux de la rampe d'accès de la salle des fêtes de Vergigny.
- Réunion avec la Police Municipale.

→ Mercredi 10 décembre 2025 : contrôle des installations électriques des bâtiments communaux.

→ Jeudi 11 décembre 2025 :

- Travaux de reprise des bas de murs de l'église de Rebourseaux.
- Réunion communautaire de la CCSA.

→ Vendredi 12 décembre 2025 : suite du contrôle des installations électriques des bâtiments communaux.

→ Samedi 13 décembre 2025 : Noël des enfants de Rebourseaux organisé par "Loisirs 2000".

→ Dimanche 14 décembre 2025 : Noël des enfants de Bouilly organisé par "Les P'tites Bouilles".

→ Lundi 15 décembre 2025 : réunion avec le directeur du service "Eau et Assainissement" de la CCSA.

→ Mardi 16 décembre 2025 : rendez-vous avec le Président du District de l'Yonne de Football pour la révision du classement et la mise en conformité des terrains de football et des vestiaires.

→ Mercredi 17 décembre 2025 : préparation des colis de fin d'année par les membres des CCAS.

→ Jeudi 18 décembre 2025 : distribution de friandises aux enfants des écoles par le Père Noël, suivie d'un goûter.

→ Prochaines manifestations :

19/12/25	Vin chaud à Vergigny
31/12/25	Réveillon de la St Sylvestre (<i>Loisirs des 4 Saisons</i>)
06/02/26	Concours de belote (<i>Les Flamants Rose's</i>)
08/02/26	Chandeleur (<i>Les Bouillacois</i>)
14/02/26	Soirée repas (<i>Isaac & Co</i>)
21/03/26	Bal de la Graulée (<i>Les Bouillacois</i>)
29/03/26	Vide-greniers à Vergigny (<i>Loisirs des 4 Saisons</i>)

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 19 février 2026 - 20^h à VERGIGNY

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20^h55.
Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance***